

COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT

P R E S S R E L E A S E

474th meeting of the Council

- Foreign Affairs -

Luxembourg, 17 and 18 October 1977

President: Mr Henri SIMONET,
 Minister for Foreign Affairs
 of the Kingdom of Belgium

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium:

Mr Henri SIMONET Minister for Foreign Affairs

Denmark:

Mr K.B. ANDERSEN Minister for Foreign Affairs
Mr Niels ERSBØLL State Secretary,
Ministry of Foreign Affairs

Germany:

Mr Klaus VON DOHNANYI Minister of State,
Federal Ministry of Foreign Affairs

France:

Mr André ROSSI Minister for External Trade
Mr Jean-François DENIAU State Secretary to the Minister for
Foreign Affairs

Ireland:

Mr Michael O'KENNEDY Minister for Foreign Affairs

Italy:

Mr Arnaldo FORLANI Minister for Foreign Affairs

18.X.77

Luxembourg:

Netherlands:

Mr M. VAN DER STOEL Minister for Foreign Affairs

United Kingdom:

Mr Edmund DELL	Minister of Commerce
Mr Frank JUDD	Minister of State, Foreign and Commonwealth Office

Commission:

Mr Roy JENKINS	President
Mr Wilhelm HAFERKAMP	Vice-President
Mr Lorenzo NATALI	Vice-President
Mr Claude CHEYSSON	Member
Mr Guido BRUNNER	Member
Viscount Etienne DAVIGNON	Member

8

• 0

18.X.77

MEDITERRANEAN

After a broad discussion, in the course of which the Commission confirmed its intention of submitting specific and detailed proposals before the end of the year, the Council instructed the Permanent Representatives Committee to study the matters of which the Commission had informed it at the meeting with a view to working out guidelines and suggestions which might serve as a basis for further Commission discussions.

ACCESSION NEGOTIATIONS WITH GREECE

The Council took the necessary steps to prepare for the 4th session of the Conference at Ministerial level between the European Communities and Greece - accession negotiations - held in Luxembourg on Monday 17 October 1977.

18.X.77

COMMON FUND

The Council agreed on the general outlines of the common position which the Community and the Member States would adopt for the resumption of discussions and negotiations on the Common Fund, both within the Group of industrialized countries ("Group B") and within UNCTAD (Geneva, 7 November - 2 December 1977).

The Council will discuss this question again at its next meeting in November.

CSCE - Basket II

The Council defined the attitude to be taken by the Community delegation at the Belgrade Conference to problems relating to the organization of conferences on energy and transport.

18.X.77

GATT - MULTILATERAL NEGOTIATIONS

The Council heard a detailed statement from the Commission on the progress made with the preparation of all the matters to be dealt with in the final round of the GATT multilateral trade negotiations and in particular on the talks which have recently been held with the American authorities on this subject.

The Council held an exchange of views, during which the delegations had the opportunity of stating their positions.

The Council agreed to take stock of the situation again at its meeting on 21 November 1977.

TEXTILES SECTOR

Following a brief exchange of views during which all the outstanding questions were clarified, the Council authorized the Commission to enter into bilateral negotiations and discussions with a number of textile-supplying countries and adopted the necessary directives for this purpose.

This decision enables the Commission to open these negotiations immediately.

REGIONAL POLICY

The Council took note of a statement by the Italian delegation concerning the regional policy in which it expressed its concern at the manner in which this policy was developing, particularly with regard to the financing of the Regional Fund.

The Irish and United Kingdom delegations supported the statement made by the Italian delegation and expressed similar concern.

JET

The Council recorded its agreement on all the procedures for the implementation of the JET project.

VARIOUS DECISIONS

The Council adopted in the official languages of the Communities the Regulations on the opening, allocation and administration of Community tariff quotas for

- certain plywoods of coniferous species, falling within subheading No ex 44.15 of the Common Customs Tariff (1978)
- rosin (including "brais résineux") falling within subheading No 38.08 A of the Common Customs Tariff (1978)
- ferro-silicon falling within subheading No 73.02 C of the Common Customs Tariff (1978)
- ferro-silico-manganese falling within subheading No 73.02 D of the Common Customs Tariff (1978)
- ferro-chromium containing not more than 0.10% by weight of carbon and more than 30% but not exceeding 90% inclusive by weight of chromium (super-refined ferro-chromium) falling within subheading No ex 73.02 E I of the Common Customs Tariff (1978).

The Council also adopted in the official languages of the Communities the Decision authorizing the extension or tacit renewal of certain trade agreements concluded by Member States with third countries.

II.

18.X.77

The Council adopted the amendment of the Commission proposal on the Regulation amending "Title VII - Special provisions applicable to research and development appropriations" of the Financial Regulation of 25 April 1973.

o

o o

Finally, the Council adopted in the official languages of the Communities the Regulation on the granting of a consumer aid for butter in Italy.

V
NNNN
COMEUR BRU 19.10

WASHINGTON/13
NEW-YORK/6

BRUXELLES, LE 14.10.1977

REF NO 94522 STY

NOTE BIO (77)353 AUX BUREAUX NATIONAUX
AAUX MEMBRES DU GROUPE ET A M. LE DIRECTEUR GENERAL DG I,
COPIE A M. OPITZ DG VIII

AU COURS DU RENDEZ-VOUS DE MIDI, NOUS AVONS PRÉSENTE SUCCESSIVEMENT LA PRÉPARATION CONJOINTE CONSEIL AFFAIRES ETRANGERES.FINANCES (BIO 349), LA PRÉPARATION CONSEIL ECO.FIN (BIO 352, LA PRÉPARATION DE LA QUATRIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE AU NIVEAU MINISTERIEL DES NEGOCIATIONS AVEC LA GRECE (BIO 350) ET ENFIN LE CONSEIL AFFAIRES ETRANGERES, EN SUIVANT CHRONOLOGIQUEMENT ET SELON LEUR IMPORTANCE LES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR.
PRÉPARATION CONSEIL AFFAIRES ETRANGERES

1. COUR DES COMPTES

LA NOMINATION DES MEMBRES AURA LIEU AU COURS DE CETTE SESSION
LE PARLEMENT AYANT RENDU SON AVIS HIER A LUXEMBOURG VOIR BIO 312

2. FONDS COMMUN

SUR LA BASE DE LA COMMUNICATION DE LA COMMISSION DU 21 SEPTEMBRE DERNIER, LE CONSEIL DEVRAIT ARRETER LA POSITION DE LA COMMUNAUTE EN VUE DE LA CONFÉRENCE CONVOQUÉE PAR LA CNUCED A GENÈVE DU 7 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE PROCHAIN SUR L'INSTAURATION D'UN FONDS COMMUN POUR LES PRODUITS DE BASE. JE VOUS RAPPELLE QUE LE PRINCIPE DE LA CRÉATION D'UN FONDS COMMUN A ÉTÉ ACCEPTÉ PAR LA COMMUNAUTE LORS DU CONSEIL EUROPÉEN DE MARS 1977 ET PAR LES PARTICIPANTS DE LA CCEI QUI SE SONT ENGAGÉS À ARRIVER À UNE CONCLUSION POSITIVE LORS DE LA CONFÉRENCE DE NEGOCIATIONS DE NOVEMBRE (VOIR BIO(77) 311 DU 19.9.77).

3. BILAN MEDITERRANEEN (ELARGISSEMENT)

LA COMMISSION VIENT DE DECIDER DE TRANSMETTRE AU CONSEIL CET APRES-MIDI, UNE LETTRE FAISANT - AU STADE ACTUEL - LE POINT DE SES REFLEXIONS SUR L'ELARGISSEMENT ET EN PARTICULIER, LES PROBLEMES DES REGIONS MEDITERRANENNES. LES PROBLEMES IMMEDIATS DE L'AGRICULTURE MEDITERRANEEENNE DE LA COMMUNAUTE ACTUELLE) SONT TRAITES DE MANIERE PLUS APPROFONDIE DANS UNE ANNEXE JOINTE A LA LETTRE. CETTE ANNEXE ANNONCE LES GRANDES LIGNES DES PROPOSITIONS QUE LA COMMISSION A L'INTENTION DE PRESENTER AVANT LA FIN DE L'ANNEE. CES PROPOSITIONS COMPRENDROUENT TOUTE UNE GAMME DE MESURES VISANT A AMELIORER, A TOUS LES NIVEAUX DE LA CHAINE RELIANT LA PRODUCTION A LA CONSOMMATION, ET A COMPLETER DE MANIERE SUBSTANTIELLE LES ACTIONS STRUCTURELLES DANS LES REGIONS AGRICOLES MEDITERRANENNES.

SUITE 1 BIO(77) 353

UNE ATTENTION PARTICULIERE SERA ACCORDEE AUX PRODUITS AGRICOLES TYPIQUEMENT MEDITERRANEENS TELS QUE LE VIN, L'HUILE D'OLIVE, LES FRUITS ET LEGUMES.

JE VOUS RAPPELLE QUE LA COMMISSION AVAIT DEJA TRANSMIS UNE PREMIERE COMMUNICATION SUR L'AGRICULTURE MEDITERRANEEENNE AU DEBUT DU MOIS D'AVRIL DE CETTE ANNEE. (VOIR P=32 DU 5.4.77 ET COM(77) 140 FINAL DU 1ER AVRIL 1977).

- - LA COMMISSION DEVELOPPERA A L'OCCASION DES DEBATS DU CONSEIL LES THEMES EVOQUES DANS SA LETTRE.
- - JE VOUS RAPPELLE QUE LE VICE-PRESIDENT NATALI QUI EST ACTUELLEMENT RETENU A LUXEMBOURG PAR LA SESSION DU P.E., AVAIT DONNE MERCREDI DERNIER UN BREF APERCU DE L'ETAT DES REFLEXIONS
- - DE LA COMMISSION (VOIR IP(77) 243).

JET

■---

JE VOUS RAPPELLE QUE L'UN DES DERNIERS OBSTACLES A LA REALISATION DU PROJET JET A ETE LEVE HIER AU COREPER OU UN ACCORD EST INTERVENU SUR LES MODALITES DE GESTION DU PROJET. RESTE LE PROBLEME MAJEUR DU SIEGE : LE CONSEIL EUROPEEN DE JUIN DERNIER AVAIT CHARGE COMME VOUS LE SAVEZ, LES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES DE TROUVER UNE SOLUTION AU PROBLEME DU SIEGE (LE CHOIX RESTE A FAIRE ENTRE GARCHING (RFA) ET CULHAM (RU)). DIS. TANDIS QUE LES MINISTRES SIEGERONT A LUXEMBOURG, CE PROBLEME SERA EVOQUE A L'OCCASION DE LA VISITE DE M. CALLAGHAN AU CHANCELIER SCHMIDT, LES ENTRETIENS DES DEUX CHEFS DE GOUVERNEMENTS PORTERONT SANS DOUTE SUR CE SUJET. FIN DIS.

TEXTILES

■-----

UNE BIO SEPAREE VOUS PARVIENDRA A CE SUJET (BIO 353 SUITE 1).

AMITIES

MANUEL SANTARELLI

COMEUR BRU

COMEUR BRU 19.25

WASHINGTON/14

NEW-YORK/7

BRUXELLES, LE 14.10.1977

REF NO 94540 STY

NOTE BIO (77)353 SUITE 1 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC AUX MEMBRES DU GROUPE, AU DIRECTEUR GENERAL DG I ET A M. OPITZ,
DG VIII
0000

OBJET : PREPARATION CONSEIL AFFAIRES ETRANGERES

NEGOCIATIONS TEXTILES

LE CONSEIL DU 20 SEPTEMBRE AVAIT DONNE SON ACCORD DE PRINCIPE A
L'APPROCHE PRECONISEE PAR LA COMMISSION (VOIR P - 87 ET BIO (77)
297) SOUS RESERVE DE LA MISEAU POINT DES DIRECTIVES DE
NEGOCIATION PAR LE COREPER. LA DELEGATION DU ROYAUME-UNI DIS QUI
AVAIT DES PREOCCUPATIONS SUR LE NIVEAU DES IMPORTATIONS PREVU POUR
PLUSIEURS PRODUITS ET PLUS PARTICULIEREMENT POUR LE FILS DE COTON
FIN DIS, N'A PAS PU DONNER SON ACCORD A L'ADOPTION DES DIRECTIVES
PAR LA PROCEDURE ECRITE, DE SORTE QUE LE CONSEIL SERA DE NOUVEAU
SAISI DE CETTE QUESTION. LA COMMISSION NE MANQUERA PAS D'INSISTER
SUR L'URGENCE D'UNE DECISION LUI PERMETTANT D'OUVRIR DES
NEGOCIATIONS FORMELLES, SOUS PEINE DE METTRE EN CAUSE LA
CREDIBILITE DE LA COMMUNAUTE A L'EGARD DE NOS PARTENAIRES
COMMERCIAUX. JE VOUS RAPPELLE QUE LA COMMISSION A DEJA ENTAME
DES CONVERSATIONS EXPLORATOIRES AVEC 6 LATINO-AMERICAINS
(BRESIL, ARGENTINE, COLOMBIE, URUGUAY, GUATEMALA ET HAITI) ET
AVEC 6 PAYS ASIATIQUES (HONG KONG, INDE, MALAISIE, SINGAPOUR,
THAILANDE ET MACAO).

AMITIES

M. SANTARELLI

NNNN
NNNN

081972

■■★★★

NOTE BIO (77)353 SUITE 1 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC AUX MEMBRES DU GROUPE, AU DIRECTEUR GENERAL DG I ET A M. OPITZ,
DG VIII

■★★★

OBJET : PREPARATION CONSEIL AFFAIRES ETRANGERES

NEGOCIATIONS TEXTILES

LE CONSEIL DU 20 SEPTEMBRE AVAIT DONNE SON ACCORD DE PRINCIPE A L'APPROCHE PRECONISEE PAR LA COMMISSION (VOIR P - 87 ET BIO (77) 297) SOUS RESERVE DE LA MISE AU POINT DES DIRECTIVES DE NEGOCIATION PAR LE COREPER. LA DELEGATION DU ROYAUME-UNI DIS QUI AVAIT DES PREOCCUPATIONS SUR LE NIVEAU DES IMPORTATIONS PREVU POUR PLUSIEURS PRODUITS ET PLUS PARTICULIEREMENT POUR LE FILS DE COTON FIN DIS, N'A PAS PU DONNER SON ACCORD A L'ADOPTION DES DIRECTIVES PAR LA PROCEDURE ECRITE, DE SORTE QUE LE CONSEIL SERA DE NOUVEAU SAISI DE CETTE QUESTION. LA COMMISSION NE MANQUERA PAS D'INSISTER SUR L'URGENCE D'UNE DECISION LUI PERMETTANT D'OUVRIR DES NEGOCIATIONS FORMELLES, SOUS PEINE DE METTRE EN CAUSE LA CREDIBILITE DE LA COMMUNAUTE A L'EGARD DE NOS PARTENAIRES COMMERCIAUX. JE VOUS RAPPELLE QUE LA COMMISSION A DEJA ENTAME DES CONVERSATIONS EXPLORATOIRES AVEC 6 LATINO-AMERICAINS (BRESIL, ARGENTINE, COLOMBIE, URUGUAY, GUATEMALA ET HAITI) ET AVEC 6 PAYS ASIATIQUES (HONG KONG, INDE, MALAISIE, SINGAPOUR, THAILANDE ET MACAO).

AMITIES

M. SANTARELLI

NNNN

NNNN

M. VASEY GPP B. .16 2201 14.10.77

M. SANTARELLI

b 1 o (77) 353 - suite 1 aux bureaux nationaux
c.c. aux membres du groupe, au directeur general dg 1 et m. opitz
dg viii

session du conseil affaires étrangères

session de négociation - cee/grece au niveau ministériel

cette session a été uniquement consacrée à une discussion sur l'état d'avancement des travaux. m. simonet a fait, au nom de la communauté, une déclaration dans laquelle il a notamment souligné :

- la communauté exclut qu'on puisse arriver à une globalisation de ces négociations,
- la communauté est prête à mener les négociations proprement dites d'une manière vraiment concrète et selon ses mérites intrinsèques.
- la communauté est prête à identifier des thèmes particuliers sur lesquels cette négociation proprement dite peut s'engager.
- la communauté est prête à avoir une nouvelle session au niveau ministériel en marge du conseil affaires étrangères de décembre.

m. natali a souligné les progrès qui ont été accomplis dans l'examen du droit dérivé. il s'attache personnellement à ce que ce travail progresse avec la plus grande célérité.

le conseil proprement dit, s'est réuni uniquement pour adopter un message de solidarité à adresser aux autorités de la république fédérale d'allemagne, en matière de lutte contre le terrorisme. il reprendra ses travaux demain à 9 heures.

amities,

g. chevallard

17.10.77

3446 comeur lu*

21877a comeur b

BRU

SHINGTOM/5

NEYWYORK/2

RETRANSMISSION/J5

14.53
21877D COMEU B
14.58
21877D COMEU B
3446 COMEUR LU

TELEX NR. 6267

1	FB
TR.	JYC
T.S.	✓
F.F.	FLP
AGR.	HDL
G.R.	
R.D	
F.M.	
S.A.	

PRIERE DE FAIRE LA DIFFUSION HABITUELLE A PARTIR DE BRUXELLES
MONSIEUR RUGGIERO

COPIE : MM. COLLOWALD, PRYCE, HUGHES, HIJZEN ET OPITZ

NOTE B I O (77) 353 - SUITE 2 AUX BUREAUX NATIONAUX
C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE, AU DIRECTEUR GENERAL DG I
ET M. OPITZ DG VIII
=====

CONSEIL AFFAIRES ETRANGERES- SEANCE DU MARDI 18 OCTOBRE
=====

JET

EN ATTENDANT TOUJOURS UNE DECISION SUR LE SITE DU JET, LE CONSEIL A
ADOPTE EN POINT "A" L'ACCORD SUR LES MODALITES D'EXECUTION DU
PROJET JET TEL QUE LE COREPER L'AVAIT MIS AU POINT LORS DE SA
REUNION DE LA SEMAINE DERNIERE. L'ACCORD ETABLIT LA CREATION D'UN
CONSEIL DU JET INTERIMAIRE, COMPOSE DE DEUX MEMBRES DE CHAQUE PAYS
PARTENAIRE. LES DECISIONS SERONT PRISES A LA MAJORITE QUALIFIEE
DE 26 VOIX SUR 37.

LE COUT, POUR LA PERIODE DE CINQ ANS COUVRANT LA CONSTRUCTION,
LA MISE EN SERVICE ET LE DEBUT DE L'EXPLOITATION, SERA EQUIVA-
LENT A 150 MUC.

LA PHASE D'EXPLOITATION DU PROJET S'ETENDRA PROBABLEMENT SUR UNE
PERIODE DE 5 A 7 ANS AVEC UN COUT ANNUEL VOISIN DE CELUI DE LA
PREMIERE PERIODE. LE COUT DU PROJET SERA FINANCE A RAISON DE 80 %
PAR EURATOM, 10 % PAR LE PAYS HOTE, 10 % PAR TOUS LES PARTE-
NAIRES ASSOCIES AU PROGRAMME FUSION. A NOTER QUE LA SUEDE EST EGALE-
MENT PARTENAIRE ET LA SUISSE SERA AUSSI ASSOCIEE AU PROJET ULTERI-
EUREMENT.

FONDS COMMUN

LE CONSEIL A ARRETE UNE POSITION DE DEPART DE LA COMMUNAUTE EN VUE
DE LA CONFERENCE DE LA CNUCED QUI S'OUVRIRA A GENEVE LE 7
NOVEMBRE, EN VUE DE L'INSTAURATION D'UN FONDS COMMUN POUR LES
PRODUITS DE BASE.

IL A CONFIRME PAR AILLEURS QU'AU FIL DES NEGOCIATIONS, ET COMpte TENU
DE L'EVOLUTION DES POSITIONS DE NOS PARTENAIRES AU SEIN DU GROUPE
B, LA POSITION DE LA COMMUNAUTE SERAIT COMPLETEE PAR LES INSTANCES

COMMUNAUTAIRES. CECI IMPLIQUE QUE LES DELEGATIONS DES ETATS MEMBRES
NE POURRONT S'E CARTER DES POSITIONS ARRETEES EN COMMUN, CONFORMEMENT
D'AILLEURS AUX DECISIONS PRISES A CET EGARD PAR LE CONSEIL DE MARS

...R. ELLES POURRONT CEPENDANT DANS LA PRESENTATION DE LEURS

POSITIONS, EFFECTUER QUELQUES VARIATIONS AUTOUR DES THEMES
D'ACCORD.

AU STADE ACTUEL, LA COMMUNAUTE A ARRETE UNE POSITION SUR DEUX POINTS
ESSENTIELS:

1. LA NECESSITE DE L'INSTAURATION D'UN FONDS COMMUN DONT L'OBJECTIF
EST DE CONTRIBUER A LA STABILISATION DES COURS DES PRODUITS DE
BASE.
2. LA CONSTITUTION D'UN TEL FONDS PAR LA MISE EN COMMUN DE
RESSOURCES FINANCIERES PROVENANT DES ACCORDS INTERNATIONAUX DE
PRODUITS, DANS LE BUT DE PERMETTRE DES ECONOMIES GLOBALES,
ETANT ENTENDU QUE LE FONDS AURA BESOIN D'AUTRES MOYENS FINANCIERES.
A CET EGARD, DIVERSES SOLUTIONS SONT POSSIBLES, SONT AUCUNE,
N'EST EXCLUE A PRIORI.

PARMI LES POINTS DELICATS SUR LESQUELS DE LA COMMUNAUTE N'A PAS
ARRETE DE POSITION DEFINITIVE, FIGURE CELUI DE LA POSSIBILITE,
POUR LE FONDS COMMUN DE FINANCER " D'AUTRES MESURES" QUE CELLES
CONCERNANT LE STOCKAGE . LA COMMISSION POUR SA PART ESTIME QUE DE
TELLES MESURES, DONT L'INTERET POUR LES PVD LES PLUS PAUVRES EST
EVIDENT, DOIVENT CERTES ETRE ENVISAGEES DANS LE CADRE DE LA MISE
EN OEUVRE DU PROGRAMME INTEGRÉ POUR LES PRODUITS DE BASE, MAIS
QU'IL NE CONVIENT PAS D'EN CONFIER SA GESTION AU FONDS COMMUN QUI
DOIT ETRE CONCU COMME UN MECANISME LEGER, ESSENTIELLEMENT FINAN-
CIER ET NON, COMME UN NOUVEL ORGANISME INTERNATIONAL D'AIDE AU
DEVELOPPEMENT. IL A ETE CONVENU AU STADE ACTUEL, QUI LE CAS parti-
CULIER DES PAYS LES PLUS PAUVRES, FERA L'OBJET D'UN EXAMEN
PARTICULIER.

POLITIQUE MEDITERANEENNE

LE CONSEIL A EU UN DEBAT D'ORIENTATION A LA SUITE D'UN DECLARATION
ORALE DU PRESIDENT JENKINS QUI S'AJOUTAIT A LA LETTRE ADRESSEE PAR
LA COMMISSION AU CONSEIL, EN LA MATIERE. VOUS RECEVREZ LE TEXTE
INTEGRAL DE LA DECLARATION JENKINS, DONT LES POINTS LES PLUS IMPORTANTS
SONT LES SUIVANTS :

- TOUTE REPONSE AUX DEMANDES D'ADHESION QUI LIERAIT L'OUVERTURE DES
NEGOCIATIONS A LA SOLUTION DE PROBLEMES DE LA COMMUNAUTE SERAIT
INTERPRETEE COMME UN REFUS PAR LES PAYS CANDIDATS,
- IL FAUT SE REJOUIR DES CANDIDATURES SANS IGNORER LES PROBLEMES
QU'ELLES SOULEVENT ET SANS ATTENDRE DE SOLUTIONS FACILES,
- LE PROBLEME PRINCIPAL CONCERNE LA REDUCTION DES ECARTS ECONOMIQUES
ENTRE PAYS CANDIDATS ET LA COMMUNAUTE ET CERTAINES PARTIES DE LA
COMMUNAUTE ACTUELLE,
- " NOUS AVONS BESOIN NON SEULEMENT DE POLITIQUE MAIS AUSSI DE
RESSOURCES FINANCIERES. L'ELARGISSEMENT NOUS COUTERA BEAUCOUP
D'ARGENT. LA COMMISSION FERA DES PROPOSITIONS ET ESSAIERA DE CHIFFRER
L'OPERATION."
- NOUS VOULONS UN SYSTEME AGRICOLE EFFICACE ET DEFENDABLE DANS LEQUEL
LES AGRICOLES MEDITERRANEENNE ET DU NORD SOIENT COMPLEMENTAIRES.
- CE NE SERA PAS FACILE , MAIS IL FAUDRA ETABLIR UN PLAN INDUSTRIEL
INTERGREGAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT DES PAYS CANDIDATS ET DES REGIONS
MEDITERRANEENNES DE LA COMMUNAUTE.
- SURTOUT LA COMMUNAUTE DOIT SOUTENIR TOUTE POLITIQUE DE STABILISATION
QUE LES PAYS CANDIDATS SONT EN TRAIN DE METTRE EN OEUVRE. EN PLUS
UN INSTRUMENT FINANCIER AD HOC DOIT ETRE CREE POUR ASSURER UN
TRANSFER SUBSTANTIEL DE RESSOURCES A CES PAYS ET AUX REGIONS
MEDITERRANEENNES DE LA COMMUNAUTE.

OUR DE TABLE A PERMI AU PRESIDENT DU CONSEIL DE CONCLURE EN
ENVoyANT AU COREPER LA LETTRE DE LA COMMISSION AINSI QUE LA DECLARATION
ORALE DU PRESIDENT JENKINS POUR QUE CELUI-CI DEGAGE LES
ORIENTATIONS UTILES A LA POURSUITE DES TRAVAUX DE LA
COMMISSION.

NEGOCIATIONS MULTILATERALES GATT

M. HAVERKAMP A FAIT RAPPORT SUR L'ETAT DES TRAVAUX ET DES CONVERSATIONS AVEC LES AMERICAINS EN LA MATIERE, EN VUE DE LA MISE AU POINT DES ELEMENTS DE NEGOCIATION POUR LA MI-JANVIER 1978. LE CONSEIL EST CONVENU QUE LA COMMISSION FASSE PERIODIQUEMENT RAPPORT, SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DE CES TRAVAUX.

TEXTILES

LE CONSEIL A ADOPTE LES DIRECTIVES DE NEGOCIATION POUR LA COMMISSION. LA DELEGATION BRITANNIQUE AYANT LEVE SA RESERVE, APRES AVOIR OBTENU DES ASSURANCES VERBALES DE LA PART DE M. HAVERKAMP.

PROBLEMES SIDERURGIQUES

CE POINT A ETE EVOQUE A L'INITIATIVE DU PRESIDENT SIMONET ET DE LA SITUATION PROVOQUEE NOTAMMENT PAR LES MENACES QUI PESENT SUR LES EXPORTATIONS DE PRODUITS SIDERURGIQUES ET SUR LE NON-RESPECT DE CERTAINES DISCIPLINES FIXEES DANS LE PLAN ANTI-CRISE DE LA COMMUNAUTE. M. DAVIGNON A INDIQUE QUE LA COMMUNAUTE N'EST PAS PRESTE A ACCEPTER DES MESURES DISCRIMINATOIRES A SON ENDROIT. IL Y A UN PROBLEME MONDIAL ET IL FAUT S'ATTAQUER EN COMMUN AUX PROBLEMES DE SURCAPACITE DU SECTEUR. QUANT AU PLAN COMMUNAUTAIRE ANTI-CRISE, IL NE FAUT PAS LE CHANGER MAIS SIMPLEMENT L'APPLIQUER. LE COREPER A ETE CHARGE D'EXAMINER L'OPPORTUNITE DE REUNIR PROCHAINEMENT UN CONSEIL CONSACRE AUX PROBLEMES SIDERURGIQUES.

POLITIQUE REGIONALE

LA DELEGATION ITALIENNE A INSISTE SUR L'IMPORTANCE QU'ELLE ATTACHE AUX PROCHAINES DELIBERATIONS EN MATIERE DE VOLUME ET DE REFORME DU FONDS REGIONAL. ELLE S'ATTEND A UNE DECISION CONFORME AUX PROPOSITIONS DE LA COMMISSION LORS DU PROCHAIN CONSEIL DU MOIS DE NOVEMBRE. FAUTE DE QUOI, ELLE PORTERA LA QUESTION AU CONSEIL EUROPEEN DE DECEMBRE.

FIN.

AMITIES

G. CHEVALLARD

18.10.77

21877D COMEU B
3446 COMEUR LU
15.20

319058

NOTE BIO (77) 353 (SUITE 3)

CC AUX MEMBRES DU GROUPE, AU DIRECTEUR GENERAL DG I ■■ ET A
M. OPITZ, DG VIII

FOREIGN AFFAIRS COUNCIL

DURING THE LUNCH HOUR THE FOREIGN MINISTERS RECEIVED THE TELEPHONE CALL THEY HAD BEEN AWAITING FROM BONN ABOUT THE OUTCOME OF DISCUSSIONS BETWEEN CHANCELLOR SCHIMDT AND MR. CALLAGHAN AND THE OTHER MINISTERS ABOUT JET.

THE MINISTERS WENT INTO RESTRICTED SESSION FOR FORTY-FIVE MINUTES AFTER WHICH THE PRESIDENT IN OFFICE, MR. SIMONET, ANNOUNCED THAT A SPECIAL MEETING OF RESEARCH MINISTERS WOULD BE HELD NEXT TUESDAY AT 10:00 O'CLOCK IN LUXEMBOURG TO TAKE A DECISION ON THE SITE OF JET. MR. SIMONET WOULD TAKE THE CHAIR AT THIS MEETING. THE DECISION ON THE SITE WOULD, HE SAID, BE TAKEN BY CONSENSUS. NO MENTION WAS MADE OVER ANY PREFERENCE BETWEEN THE TWO PLACES WHICH ARE CANDIDATES FOR THE PROJECT, CULHAM IN THE UNITED KINGDOM AND GARCHING IN THE FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY. MR. SIMONET ADDED THAT HE REALLY BELIEVED A DECISION WOULD BE TAKEN THIS TIME.

QUESTIONED BY THE JOURNALISTS AFTERWARDS, MR. BRUNNER, COMMISSIONER FOR RESEARCH WOULD SAY ONLY THAT WHICHEVER WAY THE DECISION WENT BOTH SIDES WOULD GET ADVANTAGES.

THE MINISTERS THEN ADJOURNED.

AMINITES,
M. SANTARELLI.
NNNN

NNNN

RE/md

M. SANTARELLI

18.10.77